



ORDRE DU JOUR

**SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL**

**Le lundi, 26 mars 2018
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Communications des membres du conseil municipal au public**
4. **Retour sur la période de questions de la dernière séance**
5. **Période de questions**
6. **Procès-verbaux**
 - 6.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 mars 2018
7. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 7.1 Journée internationale de sensibilisation à l'autisme
 - 7.2 Versement d'une contribution financière à la Corporation du festival des montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu inc. – Journée citoyenne (20180324-183)
8. **Finances municipales**

— — — —
9. **Ressources humaines**
 - 9.1 Embauche d'un directeur adjoint du Service des travaux publics (20180317-165)
10. **Loisirs et bibliothèques**

— — — —

11. **Infrastructures et gestion des eaux**

– – – –

12. **Toponymie et circulation**

12.1 Modification au stationnement limité sur les rues Roman et Beaulieu (20180310-143)

13. **Travaux publics**

– – – –

14. **Sécurité publique**

– – – –

15. **Urbanisme**

15.1 Octroi du contrat suivant :

15.1.1 SA-1094-AD-18 Aménagement des aires d'accueil et du soutien multifonctionnel du parc naturel des Parulines (lot 1) (20180303-124)

15.2 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure

15.2.1 DDM-2018-4166 Jessy Morin – Immeuble situé au 1320, rue Tugault (20180217-089)

15.2.2 DDM-2018-4176 Dominique Deshaies – Immeuble situé au 317, avenue Beauregard (20180224-094)

15.2.3 DDM-2018-4178 Vincent Blasi-Salich – Immeuble situé au 587, rue Saint-Laurent (20180224-096)

15.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

15.3.1 PIA-2017-4083 (retour) Construction Jolivar inc. – Immeuble constitué du lot 5 980 269 du cadastre du Québec situé sur la rue Théodore-Bécharde (20180317-148)

15.3.2 PIA-2018-4160 Plâtrage Eco inc. / Marc-André Bernier – Immeuble constitué du lot 4 258 207 du cadastre du Québec situé sur la rue Foch (20180317-164)

15.3.3 PIA-2018-4184 Martin Delsaer – Immeuble situé au 624, 1^{re} Rue (20180317-153)

15.3.4 PIA-2018-4191 Maxime Limoges – Immeuble constitué du lot 5 980 279 du cadastre du Québec situé sur la rue Théodore-Bécharde (20180317-149)

- 15.3.5 PIA-2018-4197 Roxanne Julien – Immeuble situé au 154, rue Champlain (20180317-161)
- 15.3.6 PIA-2018-4198 Luc Goyette – Immeuble situé aux 132-134, rue Foch (20180317-155)
- 15.3.7 PIA-2018-4199 Johanne Perras – Immeuble situé au 710, 1^{re} Rue (20180317-158)
- 15.3.8 PIA-2018-4202 Patrick Nadeau, Architecte – Immeuble situé aux 216-218, rue Cousins Nord (20180317-162)
- 15.4 Appui à diverses demandes d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec
- 15.4.1 ZAP-2018-4187 Groupe Conseil UDA inc./Yannick Bélanger – Immeuble constitué du lot 4 314 819 du cadastre du Québec sur la rue Jacques-Cartier Sud (20180224-112)
- 15.4.2 ZAP-2018-4189 Jean Ouimet – Immeuble constitué du lot 3 614 295 du cadastre du Québec sur le 4^e Rang Sud (20180303-118)
- 15.5 Adoption du second projet des règlements suivants :
- 15.5.1 Règlement n° 1614
- « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser les résidences de tourisme et les gîtes du passant à l'intérieur du centre-ville »
- 15.5.2 Règlement n° 1654
- « Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but, à l'égard de la zone C-4963 :
- de retirer l'usage « C9-01-12 - Service de remorque ou fourrière »;
 - d'ajouter les usages « C7-01-09 - Service de lavage à la main, polissage et esthétique de véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route », « C9-01-14 - Atelier de soudure » et « C9-02-12 - Service d'entretien ménager ».
- Ladite zone est située sur le chemin du Clocher, entre les rues Boire et Pierre-Brault, dans le secteur l'Acadie »
- 15.6 Adoption du premier projet du règlement suivant :
- 15.6.1 Règlement n° 1655
- « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser, dans la zone C-5525, les bâtiments occupés par un usage de la classe « culture », du groupe agricole (A), et d'y prévoir des normes d'implantation.
- Cette zone est située à l'extrémité de la rue de la Pépinière et est adjacente à l'autoroute de la Vallée-des-forts, dans le secteur Saint-Athanase » (20180127-039)

15.7 Adoption du projet de règlement suivant :

15.7.1 Règlement n° 1663

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but d'assujettir la zone commerciale C-5525 au secteur de P.I.I.A. : « Bordures autoroutières ».

Cette zone est située à l'extrémité de la rue de la Pépinière et est adjacente à l'autoroute de la Vallée-des-Forts, dans le secteur Saint-Athanase » (20180127-039)

16. **Transport et mobilité urbaine**

— — — —

17. **Avis de motion**

17.1 Règlement n° 1666

« Règlement modifiant le règlement n° 0692 relatif à la tarification de certains biens, services ou activités et établissant les modalités de dépôt d'une demande de révision de l'évaluation » (20180310-133)

17.2 Règlement n° 1667

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'agrandir la zone C-5514, à même une partie de la zone I-5518.

Ces zones sont situées à l'intersection de la route 104 et du 3^e rang, dans le secteur Saint-Athanase » (20180217-084)

17.3 Règlement n° 1668

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser la sous-classe « Industrie de fabrication de produits en plastique et autres dérivés » dans la zone I-1841.

Cette zone est située sur la rue Vanier, entre la rue Bouthillier Sud et le chemin de fer du CN, dans le secteur Saint-Jean » (20180217-085)

17.4 Règlement n° 1669

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser l'usage « Bar », à titre d'usage accessoire à l'usage principal « Salon funéraire ou crématorium », dans la zone C-5506.

Cette zone est située le long du chemin des Patriotes Est, à la hauteur de l'avenue Conrad-Gosselin et de la rue Guertin, dans le secteur Saint-Athanase » (20180217-083)

17.5 Règlement n° 1672

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser, dans la zone H-3128, les habitations multifamiliales de 4 logements, et d'y prévoir des normes d'implantation.

Cette zone est située dans le quadrilatère formé de la 3^e Rue, de la rue Riendeau, de la 8^e Avenue et de la 6^e Avenue, dans le secteur du Vieux-Iberville » (20180217-087)

18. **Règlements**

18.1 Règlement n° 1662

« Règlement autorisant :

- la réalisation de divers projets de signalisation et de marquage ;
- la réalisation d'une étude de circulation ;
- la réalisation de 2 études environnementales de phase 2 ;
- la confection de plans et devis et la surveillance partielle de travaux à la station d'épuration des eaux usées;

décrétant une dépense de 396 000 \$ et un emprunt à cette fin »

18.2 Règlement n° 1664

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de réfection de pavage pour diverses rues, décrétant une dépense de 2 173 000 \$ et un emprunt à cette fin »

18.3 Règlement n° 1665

« Règlement autorisant le remplacement de pompes dans divers postes de pompage, le remplacement de diverses pièces d'équipement, incluant des travaux de contrôle et mécanique de procédé au poste de pompage Champlain et l'exécution de travaux de protection cathodique sur divers tronçons du réseau d'aqueduc, décrétant une dépense de 379 000 \$ et un emprunt à cette fin »

19. **Dépôt de documents au conseil municipal**

19.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 28 février 2018.

19.2 Rapport d'activités du trésorier au conseil municipal pour l'année 2017 - Partis politiques autorisés

20. **Correspondance**

21. **Période de questions**

22. **Varia**

23. **Levée de la séance**